



## Compte-Rendu

### Assemblée du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

tenue le 26 novembre 2013 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

<b>Messieurs</b>	Jean-Marie Martineau	Citoyen Saint-Joachim
	Serge Simard	Conseiller à la Ville de Beaupré
	Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
	Pierre Dion	Représentant sortant de la MRC
	Michel Simard	Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Slavko Sebez	Santé Publique
	Robert Caron	Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
	Christian Niedzwiedz *	Ville de Québec – Service des travaux publics
	Denis Lachance	Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
	Mario Godbout	Conseiller à la Ville de St-Joachim
<b>Mesdames</b>	Hélène Gravel	Conseillère sortante de Saint-Tite-des-Caps
	Sylvie Verreault	Ville de Québec – Service de l'environnement
	Anne Beaulieu	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale

Étaient absents :

<b>Messieurs</b>	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
	Steeve Verret	Conseiller de la Ville de Québec

*\* En remplacement de Monsieur Richard Simoneau*

## *Ordre du jour*

Points à l'ordre du jour	Personne(s) concernée(s)	Durée
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Gravel	5 min
2. Points de suivi et adoption du compte-rendu du 17 septembre 2013 a. Accroissement de l'achalandage des camions	Tous	5 min
3. Sièges au Conseil d'administration de l'OBV Charlevoix-Montmorency	M. Landry	5 min
4. Suivi environnemental	Mme Verreault	5 min
5. Tracé temporaire du sentier Transcanadien (Mestachibo)	M. Niedzwiedz	5 min
6. Étude sur le potentiel du LES	M. Niedzwiedz	5 min
7. Appels d'offres	M. Niedzwiedz	5 min
8. Budget de la rencontre du 17 septembre	Mme Gaudreault	5 min
9. Varia a. Fonctionnement du comité	Tous	10 min
10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour	Tous	5 min
11. Fin de la rencontre	-	-

	Suivi
<p><b>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le point fonctionnement du comité est ajouté aux varia.</li> </ul> <p>Serge Simard propose l'adoption de l'ordre du jour. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p><b>2. Points de suivi et adoption du compte-rendu du 17 septembre 2013</b></p> <p>Corrections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au point 3, quatrième paragraphe, première phrase, remplacer les mots « répond entièrement aux valeurs limites » par « respecte les normes ».</li> </ul> <p>Anne Beaulieu propose l'adoption du compte-rendu du 17 septembre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;"><b>a. Accroissement de l'achalandage des camions</b></p> <p>À chaque année, une partie du sable provenant des balayeurs de rue est acheminée au site d'enfouissement. La quantité de sable enfoui se maintient autour de 300 tonnes par année. Les représentants de la Ville de Québec soulignent que le sable provenant des balayeurs de rue est valorisé en quasi totalité lorsque celui-ci ne contient pas trop de contaminants. Le sable est tamisé et il peut ensuite être réutilisé à d'autres usages. Cependant, le sable provenant des balayeurs de rue durant l'automne contient beaucoup de feuilles, ce qui le rend difficilement valorisable. Conséquemment, le sable provenant des balayeurs de rue durant l'automne est plus souvent enfoui, ce qui crée une hausse de l'achalandage des camions durant cette période de l'année.</p> <p>Exceptionnellement cette année, 2 029 tonnes de boue provenant des dépôts à neige de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ont été enfouies au site d'enfouissement. Cela ne se produit pas à chaque année, mais plutôt lorsque les dépôts à neige deviennent saturés de boue ou de sable. Ainsi, l'accroissement de l'achalandage des camions est principalement dû à l'enfouissement des boues provenant des dépôts à neige.</p> <p>Il est mentionné que certains citoyens ont tendance à envoyer les feuilles</p>	

<p>tombées sur leur terrain près du chemin sans les mettre dans un sac. Cette pratique engendre fort probablement une quantité importante de feuilles dans les égouts et aussi parmi le sable des balayeurs de rue. Il serait pertinent que la Ville de Québec sensibilise les citoyens à cette problématique.</p> <p>Une discussion s’engage sur le plan de mesures d’urgence (PMU) qui devait être présenté au comité ce soir. Bien que la rédaction du PMU soit terminée cette présentation ne peut avoir lieu car le PMU se doit d’abord être adopté par les personnes responsables du service des travaux publics. Cela devrait être effectué lors de la première semaine de décembre.</p> <p>Les rencontres avec les municipalités mentionnées n’ont pas encore eu lieu, mais elles devraient être réalisées sous peu.</p> <p>Il est demandé si la Santé publique a été consultée lors de l’élaboration du plan. M. Niedzwiedz répond que la Santé publique a donné ses commentaires sur le PMU avant qu’il soit adopté.</p> <p>Le PMU sera présenté au comité de vigilance à la prochaine rencontre.</p>	
<p><b>3. Siège au Conseil d’administration de l’OBV Charlevoix-Montmorency</b></p> <p>Monsieur Landry demande si un membre du comité est intéressé à être administrateur au conseil d’administration de l’OBV Charlevoix-Montmorency. Étant donné les élections du 3 novembre dernier, des changements sont survenus au sein des élus et le comité devra se pencher sur les sièges vacants. Étant donné que les membres n’ont pas le sommaire décisionnel de la formation du comité en main, il est proposé d’en discuter à la prochaine rencontre lorsque les nouveaux élus auront été nommés.</p>	<p>Mettre ce point à l’ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>
<p><b>4. Suivi environnemental</b></p> <p>Sylvie présente le tableau Résultats d’analyse de l’effluent de la STEU – Suivi hebdomadaires et mensuel – 2013.</p> <p>Un membre demande combien de temps la Ville dispose suite à un déversement afin d’éviter que celui-ci n’atteigne la rivière. Un représentant de la Ville de Québec mentionne que la réponse à cette question se retrouve dans le PMU. Il précise cependant que le site d’enfouissement possède un grand pouvoir de filtration naturelle à cause de la nature de son sol. De plus, en cas de débordement ou de gonflement majeur des ruisseaux, il est possible de bloquer les cellules durant 6 jours puisqu’elles</p>	<p>Voir si la Ville de Québec a des précisions à apporter sur cette question.</p>

sont étanches.

### **5. Tracé temporaire du sentier Transcanadien (Mestachibo)**

La reconnaissance du terrain a été réalisée les 15 et 16 octobre derniers en présence d'un représentant du promoteur et de la Ville de Québec. Un tracé a été identifié à l'aide de points GPS. Ce dernier suit en grande partie la servitude de la dalle qui servait au flottage des billes de bois de l'époque. Le promoteur doit obtenir du propriétaire de la servitude, Produits forestiers Résolu, l'autorisation de l'utiliser pour les fins du sentier.

Suite à la question à savoir pourquoi le tracé est appelé temporaire, monsieur Lachance croit que cela est en raison du fait que le tracé a été dessiné initialement à main levée était temporaire en attendant l'acceptation d'un relevé GPS. Maintenant que ce dernier a été réalisé, la dénomination « temporaire » pourrait être retiré. Il y a des négociations actuellement en cours pour une entente de 10 ans avec la Ville de Québec puisque le promoteur du projet a conclu une entente de 10 ans avec Hydro-Québec pour le tracé du sentier.

Un membre se questionne quant à la position de la Ville par rapport à ce projet. Au départ, la Ville semblait quelque peu réfractaire au projet et actuellement elle semble assez favorable puisqu'il y a des négociations en cours pour obtenir une entente de 10 ans.

Le représentant de la Ville de Québec répond qu'à l'époque la Ville ne voulait pas se retrouver avec un achalandage important près du site d'enfouissement. Après avoir visiter le terrain, la Ville a constaté qu'il serait très difficile pour les citoyens de sortir du sentier pour aller vers le site d'enfouissement, ce qui a diminué de beaucoup les préoccupations. Il souligne également qu'au début du projet, le PMU n'était pas encore élaboré. Maintenant que tous les risques sont connus grâce à l'élaboration du PMU, les inquiétudes sont moindres.

Une membre demande à Monsieur Lachance s'il est vrai qu'un propriétaire n'aurait pas accordé les droits de passage sur sa propriété. Monsieur Lachance répond qu'un propriétaire a effectivement refusé d'accorder les droits de passage sur sa propriété et que le sentier a été modifié à cause de cela.

<p><b>6. Étude sur le potentiel gazier du lieu d'enfouissement sanitaire (LES)</b></p> <p>Les trois puits d'inspection servant à l'échantillonnage et la caractérisation des différentes couches de matières résiduelles enfouies existantes dans le LES ont été réalisés dans la semaine du 28 octobre dernier tel que prévu au mandat du CRIQ. Dans le but d'obtenir plus d'information sur le site à des profondeurs supérieures aux puits d'inspection creusés à la pelle mécanique, trois forages ont pu être réalisés dans cette même semaine. Des échantillons de matières récoltées sont présentement en analyse au laboratoire du CRIQ pour évaluer leur potentiel gazier. Les forages ont démontré qu'il y aurait moins de matières organiques que prévues dans le sol du LES. Au départ les forages étaient prévus à 30 mètres de profondeur, mais à cause de la présence de poudre de ciment et de matériaux de construction de toute sorte dans les sols du site d'enfouissement, la profondeur maximale atteinte a été de 17 mètres. Des mesures ont également été réalisées pour vérifier la présence de nappes perchées.</p>	
<p><b>7. Appels d'offres</b></p> <p>Dernièrement, la Ville de Québec a octroyé un contrat à la firme Enviroconseil pour la réalisation de plans, devis et surveillance de la prochaine phase du recouvrement final du LET prévue pour 2014.</p> <p>Aussi, la Ville de Québec a octroyé au mois d'octobre un contrat d'honoraires professionnels à la firme Aménatech pour la réalisation d'un plan de gestion des déblais d'excavation de l'ensemble du site.</p> <p>Un appel d'offres est présentement en cours pour l'opération du lieu d'enfouissement technique (LET). Les soumissions sont attendues pour le 4 décembre prochain.</p> <p>L'appel d'offres pour l'optimisation de la torchère sera lancé le 14 janvier.</p>	
<p><b>8. Bilan financier</b></p> <p>Madame Janik Gaudreault présente le bilan financier.</p>	
<p><b>9. Varia</b></p> <p>a) Fonctionnement du comité</p> <p>Comme mentionné au point 3, les élections de début novembre engendre</p>	<p>Mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>

<p>une réorganisation des élus siégeant au comité. Étant donné que les membres n'ont pas en main le sommaire décisionnel et les règles de fonctionnement du comité, il est proposé d'en discuter lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Le responsable de la Ville de Québec se demande qui sera présent lors de la présentation du PMU lors de la prochaine rencontre. Il est entendu de demander à la Ville d'inviter des observateurs comme par exemple des anciens membres du CVI.</p> <p>Sylvie Verreault mentionne que le MDDEFP a communiqué avec la Ville de Québec pour recevoir les comptes-rendus du comité de vigilance du lieu d'enfouissement.</p> <p>Un membre propose que les membres du comité prennent connaissance de la mission du CVLE au moins à chaque année afin de bien comprendre les actions que le comité doit accomplir.</p>	<p>Janik communiquera avec la Ville pour qu'elle approuve la présence d'invités externes lors de la présentation du PMU.</p> <p>Ce point sera ajouter à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>
<p><b>10. Date de la prochaine rencontre et points à l'ordre du jour</b></p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le 28 janvier 2014 à 19 h.</p>	
<p><b>11. Fin de la rencontre</b></p> <p>La levée de la rencontre est proposée par madame Gravel à 21 h 15.</p>	